N° 104
AUTOMNE
2026

HAGONDANGE MAG

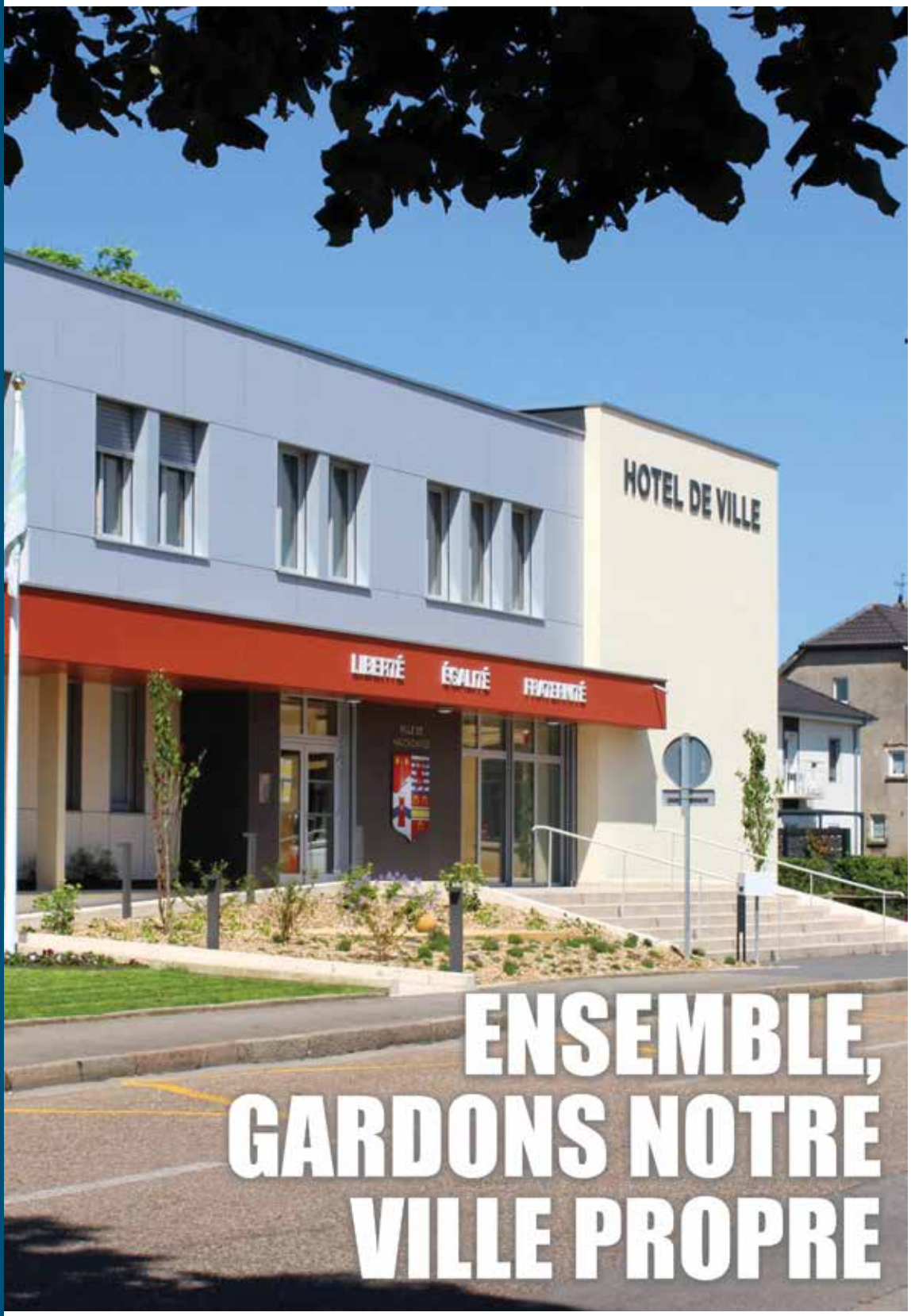

ENSEMBLE, GARDONS NOTRE VILLE PROPRE

LA SAISON CULTURELLE
PAGE 08

LE PÔLE ÉDUCATION
PAGE 10

LE CLUB DE YOGA
PAGE 12

N° 104
AUTOMNE
2026

HAGONDANGE MAG

HOMMAGE
À Jean-Claude et Sébastien Mahler
PAGES 04-05

PORTRAITS
Divina, maison bien-être et beauté, Aron Nettoyage Services & le Club de Yoga
PAGES 12-14

RETOUR SUR & ON EN PARLE
Les animations de l'été, Logement Batigère et le plan canicule

DANS L'ACTU
Saison culturelle 2026/2027

ON VOUS EXPLIQUE
Le pôle éducation & les travaux

RAPPEL
Les bons gestes citoyens

ZOOM
Bérengère Hittinger, défilé du 14 juillet, Visite d'ASCOMEMO par le CMJ

LOISIRS & ALBUM PHOTOS
Nouveautés livres, naissances et mariages

Bulletin officiel de la Ville de Hagondange n°104
Hôtel de Ville, Place Jean Burger - BP 80142 - 57304 HAGONDANGE CEDEX
Tél. : 03 87 71 50 10 - Fax : 03 87 72 18 36 - www.hagondange.fr - Email : mairie@ville-hagondange.fr

Directeur de la publication : Laurent Ernst. **Rédacteur en Chef** : Laure Tedeschi.
Rédaction : Margot Leonardi, Juliette Uzzo, Agence Evicom, **mise en page** : Agence Evicom.
Crédit photos : Mairie de Hagondange, Pascal Kwiatkowski.
Ce numéro a été tiré à 5 600 exemplaires. Dépôt légal en cours. 2e trimestre 2026.

Chères Hagondangeoises, Chers Hagondangeois,

Nous n'avons pas échappé, cet été, à une grande période caniculaire, qui a bouleversé notre vie au quotidien. Surchauffe dans les bâtiments, détérioration de nos espaces verts, interdiction d'arroser, de grands arbres ont souffert nécessitant des coupes drastiques, et une perte de 95 cm du niveau d'eau de la Ballastière.

Nous avons été encore plus vigilants durant cette période de forte chaleur, envers les personnes isolées et les ainés. Comme chaque année le plan canicule a permis des prises de contacts fluides et au plus proche des personnes vulnérables.

Une situation particulière qui nous oblige, comme partout dans le monde, à réfléchir et nous adapter aux changements climatiques. Le sujet est vaste et sans véritable ligne de conduite, mais nous nous efforçons au titre de la collectivité de trouver des solutions à long terme.

Sans attendre, dès juillet, nous avons investi dans des systèmes de ventilation dans deux écoles. La mise en place est efficace, nous poursuivons donc l'investissement et l'installation de ces équipements, permettant une réduction de la température dans les salles de classe. Nous travaillons également à la végétalisation des cours d'école, permettant d'apporter de la fraicheur et d'améliorer le bien-être de nos écoliers.

De plus nous veillons à l'amélioration des infrastructures et voiries. C'est pourquoi, des travaux sont régulièrement en cours. Soutenu par la Département, deux ronds-points situés rue de Metz et rue de Verdun, ont pu être rénovés.

Pour une meilleure sécurité, des aménagements rue du docteur Viville ont été repensés. Les enrobés de la rue Wilson, de l'entrée du lotissement du temple, ainsi que le remplacement du revêtement en schiste au parc municipal et le long de la Ballastière ont été refait.

Nous allons poursuivre les aménagements sécuritaires de voiries et trottoirs, ainsi que leurs entretiens, sur un peu plus de 44 km.

Nous devons impérativement prendre des mesures concernant le danger de circulation des trottinettes électriques, afin d'éviter tous risques d'accidents et limiter cette incivilité routière.

Suite aux fortes épisodes caniculaires de cet été, par prudence nous avons annulé le tir du feu d'artifices lors de notre fête Nationale, afin d'éviter tout risque d'incendie. Toutefois, ce temps estival a permis de profiter de belles manifestations : le défilé du 14 juillet, le Rêve Américain, Nautilia et son spectacle pyroscénique sur l'eau, Les Mob's de l'Est, la Fêtes des Sorcières de l'Est, et la course à pied de la Ballastière avec plus de 1300 participants et sportifs. Merci à toutes les associations qui se sont mobilisées tout au long de la période estivale.

Les fêtes de fin d'années approchent en commençant par le défilé de la Saint Nicolas suivi du village de Noël et de la route des lanternes. Les services de la ville, que je remercie, s'affairent déjà à ces préparatifs pour vous offrir des moments d'échange et de partage en famille.

Je vous souhaite un bel automne et vous retrouve autour des prochains événements de notre commune.

LAURENT ERNST
Maire de Hagondange

HOMMAGE

Hommage à Jean-Claude Mahler

Monsieur Jean-Claude Mahler, ancien maire de Hagondange, maire honoraire et premier président de la Communauté de Communes Rives de Moselle, est décédé le mercredi 20 mai 2026.

Pendant près de vingt-cinq ans, de 1995 à 2020, Jean-Claude Mahler a consacré son énergie, son engagement et sa détermination au service de Hagondange et de ses habitants. Homme de terrain, profondément attaché à sa ville, il aura marqué durablement la vie municipale par sa proximité, son sens du devoir et sa volonté constante d'œuvrer pour l'intérêt général.

Au fil de ses mandats, il a accompagné les évolutions de Hagondange avec la volonté de préparer l'avenir et de contribuer au développement de la commune. Son engagement s'est également inscrit dans une vision plus large du territoire puisqu'il fut, en 2014, le premier président de la Communauté de Communes Rives de Moselle nouvellement créée.

Bien avant d'accéder aux fonctions de maire, Jean-Claude Mahler avait fait le choix de l'engagement public, d'abord comme conseiller municipal puis comme conseiller général. Tout au long de son parcours, il aura porté avec conviction les valeurs de service, de dialogue, de proximité et d'attachement au territoire.

Celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés ou de le côtoyer garderont le souvenir d'un homme engagé et déterminé, mais aussi profondément humain, fidèle à ses convictions et attentif aux autres.

À travers les nombreux projets qu'il a accompagnés et les années consacrées à la vie publique, Jean-Claude Mahler laisse une empreinte importante dans l'histoire de Hagondange et de son territoire. Son engagement au service de la collectivité restera une part de la mémoire de notre ville.

Hagondange perd aujourd'hui une figure importante de son histoire municipale, dont l'engagement restera durablement inscrit dans la mémoire de la ville.

Hommage à Sébastien Mahler

Quelques jours seulement après la disparition de son père, Jean-Claude Mahler, Hagondange a été à nouveau frappée par le deuil avec la disparition de Sébastien Mahler, survenue le 9 juin 2026, à l'âge de 49 ans.

Médecin urgentiste, Sébastien Mahler avait choisi une profession profondément tournée vers les autres, mettant ses compétences et son engagement au service des patients. Il avait également fait le choix de s'investir dans la vie de sa commune en exerçant les fonctions de conseiller municipal de Hagondange de 2014 à 2020.

Sébastien Mahler laisse le souvenir d'un homme engagé, attentif et profondément tourné vers les autres. Sa disparition, survenue quelques semaines seulement après celle de son père, a suscité une vive émotion au sein de la commune.

RETOUR SUR

Un été marqué par des conditions climatiques exceptionnelles

Dans le rétroviseur

Cet été, nous avons dû faire face à des conditions météorologiques particulièrement difficiles, entre périodes de sécheresse, fortes chaleurs et épisodes de canicule. Face à ces situations exceptionnelles, la municipalité a fait le choix de la prudence en annulant certains événements prévus durant la période estivale.
Ces décisions, parfois difficiles à prendre, répondaient avant tout à des impératifs de sécurité et de santé publique, pour protéger les habitants, les participants, les bénévoles et les agents mobilisés lors de ces manifestations.

Pour autant, l'été n'a pas été synonyme d'absence d'animations ! Plusieurs rendez-vous ont pu être maintenus et ont permis au plus grand nombre de profiter de moments de partage et de convivialité.
Les Estivales Jeunesse ont ainsi offert aux plus jeunes de nombreuses occasions de se retrouver et de profiter des activités sportives. L'apéritif Républicain et le défilé du 4 juillet ont lancé l'été, suivi par le Rêve Américain avec son rassemblement de voitures emblématiques, et Nautilia, qui a contribué à faire vivre la Ballastière et à réunir petits et grands autour de moments festifs.

Apéritif Républicain

Apéritif Républicain

Nautilia

Rêve américain

Les Estivales Jeunesse

Rêve américain

Les Estivales Jeunesse

Nautilia

Logement Batigère

Réhabilitation des logements – Les phases 2 et 3 se préparent

Laurent Ernst, maire de la ville, a récemment reçu Virginie Swiatoka, directrice régionale Grand Est, et Cindy Laurent, déléguée générale adjointe de Batigère, afin d'échanger sur la poursuite du programme de réhabilitation des logements d'usine.

Après une première phase portant sur 128 logements situés rues Wilson, Lyautey et du Marché, dont les travaux viennent de s'achever, les phases 2 et 3 concerneront 244 logements supplémentaires. Les bâtiments concernés sont principalement situés rues De Gaulle, Victor-Hugo, des Écoles, des Alliés, Thomas, de la Liberté, de l'Église, du Maréchal-Foch, Fabert, de la Paix et Poincaré.

Le démarrage des travaux est prévu en fin d'année, pour une durée estimée à 18 mois. À noter que les locataires actuels pourront rester dans leur logement pendant toute la durée des travaux, sans nécessité de relogement.

Suite à la fermeture de l'agence Batigère de Hagondange, et afin de faciliter les échanges avec les habitants, une permanence Batigère sera mise en place en mairie, à compter de la deuxième semaine de septembre. Elle se tiendra tous les lundis, de 9h à 12h, et sera ouverte aux locataires.

Une boîte aux lettres dédiée sera également installée à l'hôtel de ville pour permettre aux habitants de transmettre leurs demandes et de correspondre avec le bailleur sans avoir à se déplacer jusqu'à Metz.

Les phases 4 et 5 du programme, prévues ultérieurement, feront l'objet d'une réunion publique en octobre. Cette rencontre permettra de présenter plus précisément les prochaines étapes du vaste programme de réhabilitation des logements d'usine.

Plan canicule

Une présence attentive auprès des personnes fragiles

Chaque été, la Ville de Hagondange veille à ne pas laisser les personnes les plus fragiles seules face aux épisodes de fortes chaleurs. Mis en place depuis près de dix ans, le dispositif municipal de vigilance permet d'assurer un suivi régulier des aînés, des personnes vulnérables et de celles qui vivent seules.

Compte tenu des températures élevées enregistrées dès le mois de juin, la municipalité a choisi d'anticiper la mise en œuvre du dispositif. Alors qu'il est habituellement activé en juillet, les premiers appels ont débuté dès la mi-juin.

Les personnes souhaitant bénéficier de cet accompagnement sont enregistrées sur un fichier régulièrement actualisé dans le cadre du plan canicule. Entre 160 et 170 hagondangeois, âgés de 65 à 100 ans, y figurent chaque année. La fidélité des participants, dont beaucoup renouvellent leur inscription, illustre l'intérêt porté à cette démarche de proximité.

Pour assurer les échanges avec les bénéficiaires, la ville fait appel depuis plusieurs années à Rémi Fiani Marion, présent dans le dispositif depuis cinq ans, et Emma Florimond, qui l'a rejoint il y a trois ans.

Au-delà d'un simple appel de courtoisie, l'échange constitue un moment de prévention et d'écoute. Les recommandations permettant de limiter les effets de la chaleur sont rappelées, tandis qu'une attention particulière est portée à la situation de chaque personne.

Le dispositif a été maintenu jusqu'au 21 août, après avoir été déclenché dès la mi-juin par la préfecture.

Saison culturelle 2026/2027

Le programme

OCTOBRE

Vide-dressing F comme...Femmes

Dimanche 4 octobre 2026
De 9h à 17h

Salle des fêtes - Entrée libre
COMPLET EXPOSANTS

Toys Impact

Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026
De 10h à 18h

Salle des Fêtes - Entrée : Plein tarif 5 euros | Tarif Cosplayer 4 euros

Organisé par l'association Toys Impact, ce salon s'adresse aux amoureux des années 80, mais aussi à tous ceux qui souhaitent retrouver les univers qui ont marqué leur enfance et leur adolescence. Car la nostalgie n'a pas d'âge ! Durant deux jours, les visiteurs pourront découvrir des expositions consacrées à des icônes incontournables telles que Barbie, LEGO et Action Joe, assister à une spectaculaire compétition de Rubik's Cube, et partager leur passion avec d'autres collectionneurs et amateurs de culture rétro.

Exposition de peinture par François Narboni

Samedi 17 et dimanche 18 octobre 2026
10h à 12h et 14h à 18h

Espace culturel «La Synagogue»

Vernissage samedi 17 octobre à 11h. Sur les murs, 40 portraits acryliques au format carré 40 × 40 cm. Des visages, tous différents, qui nous regardent, nous interrogent, nous échappent ou nous captivent. Performances musicales le samedi 17 et le dimanche 18 à 17h, ouvertes à tous.

Marche « Les rubans roses de Hagondange »

Dimanche 18 octobre 2026
A partir de 9h, départ libre après inscription sur place

Cour de l'école de la Ballastière - Marche de 3 ou 7 km | Tarif : 5€

Marche proposée par l'E.S.H. Sport Pour Tous et au profit d'octobre rose.

Let's Goldman

Samedi 24 octobre 2026
20h30

Salle des fêtes - Plein tarif : 18€ | Tarif réduit : 15€. Billets en vente : www.ticketnet.fr, E.Leclerc, Auchan, Cultura, ou en mairie aux horaires d'ouverture

10 ans déjà ! Depuis 2016, Let's Goldman parcourt les routes pour proposer son concert hommage à la personnalité préférée des Français ! Batterie, basse, guitares, claviers, saxophones. La même formation sur scène que l'artiste à la fin des années 90, début 2000. Quoi de plus fidèle ? Le spectacle s'articule sur le répertoire purement «Goldmanien» et s'inspire des versions live de Jean-Jacques Goldman, pour plus d'authenticité, ce qui donne l'illusion encore plus forte d'un concert du maître !

Loto de l'ESH JUDO

Samedi 31 octobre 2026
18h

Salle des fêtes

NOVEMBRE

Bourse d'échange internationale de voitures miniatures et jouets anciens

Dimanche 8 novembre 2026
De 9h à 17h

Salle des fêtes - Entrée libre

Organisée par l'association des Donneurs de sang bénévoles.

Concert d'automne de la Jeunesse Mandoliniste

Dimanche 15 novembre 2026
16h

Salle des fêtes

Exposition de peinture par Jacqueline Grasset

Samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026
10h à 12h et 14h à 18h

Espace culturel «La Synagogue»
Vernissage samedi 28 novembre à 11h

Spectacle « Un Noël pour deux » au profit des restos du cœur

Samedi 28 novembre
16h

Salle des fêtes

DÉCEMBRE

Exposition par Patricia Schmitz

Samedi 5 et dimanche 6 décembre 2026
10h à 12h et 14h à 18h

Espace culturel «La Synagogue»
Vernissage samedi 5 décembre à 11h

Défilé du Saint Nicolas

Samedi 5 décembre
16h

Départ devant le cimetière

Saint Nicolas sera accompagné de la Compagnie Remue-Ménage avec sa déambulation «Revue de Rue» et de la Société de Musique l'Avenir. Les chars de Saint Nicolas proposés par le Carnaval d'Hagondange et la calèche seront présents pour la distribution de clémentines et pains d'épices aux enfants.

Vente de bûches

Samedi 5 décembre
De 10h à 17h

Place Jean Burger

Au profit du Téléthon avec la participation de «F comme...Femmes» et des pâtissiers Fischer, Pidolle.

Marché de Noël par la FCPE

Dimanche 6 décembre 2026
De 9h à 18h

Salle des fêtes - Entrée libre

Le Village de Noël et la route des Lanternes

Du 11 au 20 décembre 2026

Vendredi 11 décembre | 18h : Inauguration du village de Noël et de la route des Lanternes au parc municipal en présence du père Noël et du Débuché de la Tour. La boîte aux lettres sera mise à disposition des enfants. Retrouvez bientôt la programmation des animations de Noël et venez découvrir ou redécouvrir la route des Lanternes. Dans le cadre des Noëls de Moselle, en partenariat avec le Département de la Moselle.

Gala de danse par le centre de danse AM Bolsigner

Vendredi 18 décembre
20h30

Salle des fêtes

Concert de Noël de l'Avenir

Dimanche 20 décembre
16h

Salle des fêtes

PROGRAMME SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS.

Le Pôle éducation

Zoom sur

Ouverture d'une troisième classe provisoire à l'école maternelle La Clé des chants

À compter de cette rentrée scolaire, une troisième classe provisoire ouvre au sein de l'école maternelle La Clé des chants pour l'année 2026/2027. Elle accueillera des élèves de petite et moyenne sections.
La commune se félicite de cette décision de l'Éducation nationale, seule compétente pour décider de l'ouverture ou de la fermeture d'une classe. Cette ouverture répond à l'évolution des effectifs et permet d'offrir aux enfants des conditions d'apprentissage et d'accueil mieux adaptées.
Les services communaux sont pleinement mobilisés afin de garantir un environnement serein, adapté et de qualité pour les enfants et les équipes pédagogiques.
Cette ouverture illustre l'engagement conjoint de la commune et de l'Éducation nationale en faveur d'une école maternelle attentive au bien-être, à la réussite et à l'égalité des chances de tous les enfants.

Transports des collégiens

Le transport scolaire : un service de proximité pour les collégiens

Depuis plusieurs années, la ville de Hagondange propose un service de transport scolaire aux collégiens du quartier de la Cité scolarisés au collège Paul Langevin. Assuré par la société TRANSARC dans le cadre d'un marché public, ce dispositif vise à faciliter les déplacements des élèves tout en accompagnant les familles au quotidien.

Un service largement soutenu par la commune

La ville prend en charge **70 % du coût du transport,** les familles participant à hauteur de 30 %. Cette importante participation permet de proposer un service accessible et à tarif maîtrisé.
Des cartes de transport sont délivrées par les services municipaux, pour le trimestre ou pour l'année scolaire, avec des horaires adaptés au fonctionnement du collège Paul Langevin.

Un dispositif qui répond à un besoin réel

Au cours de l'année scolaire 2025-2026, **160 collégiens** ont bénéficié de ce transport municipal, témoignant de son utilité pour les familles du quartier.
Au-delà de son aspect pratique, ce service favorise l'autonomie des jeunes, sécurise leurs déplacements et réduit les trajets quotidiens en voiture. Il contribue ainsi à faciliter la vie des familles tout en participant à une mobilité plus durable au sein de la commune.
La ville réaffirme sa volonté de maintenir un **service public de proximité, accessible et sécurisé,** au bénéfice des familles et des jeunes hagondangeois.

Les repas proposés par le Relais du Vernois dans le cadre de la restauration scolaire

Une restauration scolaire de qualité et de proximité

La ville de Hagondange a confié la préparation et la livraison des repas scolaires à **Vernois Traiteur (GOURMécolier),** entreprise familiale implantée à Verny, dans le cadre d'un marché public.
Les menus, élaborés chaque semaine, respectent les exigences nutritionnelles nationales et privilégient une alimentation **équilibrée, variée et de saison.** Chaque repas comprend une entrée, un plat avec garniture, un produit laitier, un dessert et du pain à volonté. Depuis 2021, un **menu végétarien est proposé chaque semaine,** conformément à la loi EGALIM.
Le prestataire privilégie autant que possible les **produits locaux, de saison, issus de l'agriculture biologique ou de démarches responsables.** Depuis deux ans, ses boulangers fabriquent également chaque matin leurs propres baguettes artisanales.

Opération « Un fruit à l'école »

En complément des repas scolaires, la Ville poursuit l'opération **« Un fruit à l'école »** : chaque semaine, tous les enfants scolarisés à Hagondange reçoivent gratuitement un fruit de saison, afin de favoriser de bonnes habitudes alimentaires et la découverte des produits locaux.

Informations pratiques

Les menus sont accessibles aux familles via le **Portail Civil Net Enfance** ou auprès du **Pôle Éducation de la mairie** au 03 87 71 50 10 / pole.education@ville-hagondange.fr.

Les inscriptions et réservations des repas s'effectuent exclusivement via le portail.

ON VOUS EXPLIQUE

Le point sur les travaux

Des solutions concrètes pour réduire la chaleur dans les écoles

Face aux épisodes de fortes chaleurs, la ville poursuit ses actions pour améliorer le confort des élèves et des équipes éducatives dans les écoles municipales.
Afin de contribuer à réduire la chaleur dans les salles de classe, quatre ventilateurs ont déjà été installés dans les établissements scolaires. Cette première étape sera prochainement complétée par la mise en place de 12 ventilateurs supplémentaires, qui seront répartis dans les différentes écoles de la ville en fonction des besoins identifiés.
La municipalité prévoit également la mise en place de films solaires à l'école Paul Verlaine. Installés sur les vitrages du couloir côté sud, ces films permettront de limiter la pénétration des rayons du soleil et ainsi de réduire la montée en température des salles de classe et des communs.

Evolution du stationnement sur le parking de la Villa Médica

Le parking situé à proximité de la Villa Médica (rue de la gare), soumis depuis plusieurs années au stationnement payant par horodateur, va prochainement évoluer vers une zone bleue. À compter de la mise en place du nouveau marquage au sol, le stationnement y sera limité à 1 heure, afin de favoriser la rotation des véhicules et de faciliter l'accès aux commerces et services du secteur.
Dans l'attente de la réalisation du marquage au sol, le stationnement reste libre, dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment de la durée maximale de 7 jours consécutifs au même emplacement, conformément à l'article R417-12 du Code de la route.
La mise en place de la zone bleue sera effective dès l'achèvement du marquage au sol.

Rafraîchissement des marquages au sol

Comme chaque année, la commune procède au rafraîchissement des marquages au sol afin de garantir la sécurité et le confort de tous les usagers de la route. Ces travaux permettent de maintenir une signalisation claire et visible. Un grand merci à nos agents des services techniques pour leur travail.

Un nouvel éclat pour la base nautique de la Ballastière !

La base nautique située au bord de l'étang de la Ballastière fait peau neuve.
Ce bâtiment, qui accueille régulièrement des événements et activités sportives, bénéficie actuellement d'un véritable coup de jeune : nettoyage en profondeur, remise en état et travaux de peinture afin de redonner à la structure toute sa fraîcheur.
Ces travaux permettront d'offrir un cadre plus agréable aux sportifs, aux associations et aux différents usagers qui fréquentent ce lieu emblématique de la Ballastière.

PORTRAIT

Divina, maison bien-être et beauté

Le soin sur-mesure

La Maison du bien-être, telle que l'a défini sa créatrice Alicia Maschio, a ouvert ses portes à Hagondange cet été. Une jeune entrepreneure qui a d'ores et déjà trouvé sa clientèle. Rencontre.

Aider à se reconnecter à son corps, améliorer la qualité de sa peau, soulager l'inconfort et révéler sa silhouette. Un programme ambitieux proposé par Alicia Maschio, la jeune fondatrice de la Maison du bien-être Divina. « *L'approche est globale. À chaque problématique correspond un soin-sur mesure pensé pour rééquilibrer le corps* », indique d'emblée la professionnelle. La palette des soins est très fournie. En effet, Alicia va bien au-delà des prestations habituellement proposées au sein d'un institut esthétique classique. « *Je me suis notamment formée à la méthode brésilienne Renata França, une technique de massage qui vise à stimuler la lymphe pour favoriser l'élimination des toxines et des déchets du corps. Je propose de la madérothérapie sculpting. À l'aide d'outils en bois, l'objectif est de lutter contre la cellulite, le relâchement cutané en exerçant une pression ciblée sur certaines zones du corps.* » Il y a aussi le drainage post-opératoire qui permet de réduire les œdèmes, les hématomes et l'inconfort de manière générale après une chirurgie. Sans oublier les autres prestations : épilation à la cire, relaxation profonde, Head Spa (rituel relaxant du cuir chevelu alliant massages et soins enveloppants pour apaiser le corps et l'esprit) et réflexologie plantaire (pressions exercées sur les zones réflexes des pieds), deux derniers soins pour lesquels elle a équipé sa table de massage.

Ouverte 6 jours sur 7

Témoignant de plus de dix ans d'expérience dans le domaine de l'esthétique auprès de divers instituts, Alicia fait le grand saut vers l'entrepreneuriat à l'été 2026. « *C'est un rêve qui s'est concrétisé. J'étais à la recherche d'un environnement paisible et chaleureux pour exercer mon métier.* » Et pourquoi à Hagondange ? « *D'abord parce que j'y ai trouvé mon local de 60 m², une perle rare qui correspondait à mes aspirations. Puis la Ville témoigne d'une situation géographique enviable, à mi-chemin entre Metz et Luxembourg.* » Un choix judicieux si l'on en croit les premiers retours de la clientèle. « *Mes soins sont très recherchés et l'institut ne s'est pas désempli tout le mois d'août !* » Ouverte 6 jours sur 7 (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h30 à 19h30, mardi et samedi de 9h30 à 18h00), la Maison du bien-être est également présente sur les réseaux sociaux (Instagram, Tik Tok et Facebook) et les réservations peuvent se faire en ligne via Planity. Il n'y a plus qu'à essayer !

En savoir + : www.divina-bienetre.com / Tél. : 07 68 77 34 45

Aron Nettoyage Services

Secteur porteur

Après plus de vingt ans de salariat, Nora Kibal est passée de l'autre côté de la barrière en se mettant à son propre compte. Depuis août 2025, elle est à la tête de la société Aron Nettoyage Services. Présentation.

Vingt ans. Une période relativement longue qui a permis à Nora Kibal d'accumuler une expérience significative dans le domaine du nettoyage. « *J'ai officié en tant que femme de ménage au Luxembourg et travaillé chez un traiteur* », raconte celle qui est devenue cheffe d'entreprise le 4 août 2025. C'est à cette date qu'a été portée sur les fonts-baptismaux la société Aron* Nettoyage Services. « *Au vu de mon expérience professionnelle et par rapport à la conjoncture, le secteur du nettoyage était le plus porteur. On le vérifie chaque jour sur le terrain.* » En effet, depuis un peu plus d'un an, la société Aron Nettoyage Services installée au 14, rue des Forgerons à Hagondange, est en pleine croissance. « *S'installer à Hagondange était tout à fait naturel. J'y réside depuis vingt-cinq ans. Puis la situation géographique de la Ville est idéale puisque nous sommes à proximité des principaux carrefours autoroutiers.* » La société s'est spécialisée dans le nettoyage des copropriétés en collaborant avec les syndics avant de se diversifier : nettoyage industriel (entrepôts, entreprises), prestations pour le secteur médical sans oublier les services dédiés aux particuliers (ménage) et même le traitement des espaces verts, Aron Nettoyage Services fait feu de tout bois !

Recrutements d'ici la fin de l'année 2026

En un peu plus de douze mois, les effectifs se sont étoffés en même temps que l'activité. « *À date, l'entreprise compte sept permanents. Dans les semaines qui viennent, au vu des marchés, nous envisageons l'embauche de deux personnes supplémentaires.* » D'autant plus que Nora Kibal propose des emplois pérennes, « *des contrats à durée indéterminée* », ce qui représente de belles opportunités dans le secteur. « *Nous continuons à nous équiper pour faire face à l'activité.* » Depuis la création de l'entreprise, la dirigeante a investi un peu plus de 20 000 € dans le matériel : acquisition de trois véhicules, laveuse, aspirateur industriel, shampouineuse, monobrosse, aspirateur à eau… « *sans compter les produits que l'on applique quotidiennement.* » Des prestations disponibles à partir de 25 € à 30 € hors taxe de l'heure.

*Pour « Nora » à l'envers.
Contact : Tél. : 06 67 13 75 78 / aronnettoyageservices@gmail.com

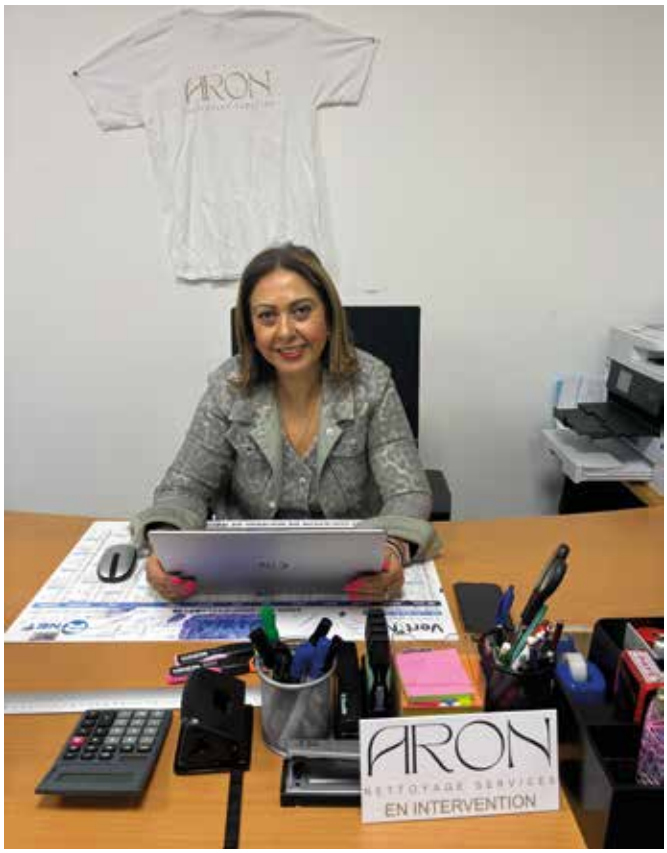

Les chiffres de la propreté en 2026

En France
- 600 000 emplois (+ de 100 000 emplois nets créés en 10 ans)
- Près de 5 000 jeunes en formation
- 83 % de CDI

Dans le Grand Est
- 1 247 établissements, soit 6,8 % du nombre total en France (18 310)
- 43 274 salariés, soit 7,1 % du nombre total en France (606 939)

En Moselle
On compte 226 entreprises qui emploient 9 013 salariés

Sources : www.fep-grandest.com.

Club de Yoga de Hagondange

Du nouveau dans le comité

Le Comité du Club de Yoga de Hagondange, qui existe depuis 1982, a été renouvelé : Caroline Fedrigo (présidente), Véronique Grandguillaume (secrétaire), Brigitte Thiry (trésorière), à l'exception de Gérard Schaack, ancien président depuis 1982 désormais vice-président.

Saluons le parcours exceptionnel de Annie Wolff, 85 ans, professeur de Yoga à Hagondange pendant 44 ans, qui tire sa révérence. Ses élèves se souviendront de sa bienveillance, de ses cours expérimentés et philosophiques.

Yolande Schneider, qui enseigne déjà, reprendra le cours d'Annie. Annie, Yolande et Caroline sont toutes les trois professeurs de yoga, diplômées de la Fédération Française de Hatha Yoga (FFHY) qui dispense un enseignement authentique et traditionnel.

Accessible à tou(te)s, la séance de yoga se compose d'une pratique des āsana (postures), du Prānāyāma (souffle) et du Yoga Nidrā (relaxation). Elle constitue un rendez-vous régulier avec soi-même.

Les cours ont repris le 15 septembre 2026 dans la salle de karaté du Palais des Sports de Hagondange (essai gratuit).

Contact : Yolande Schneider,
schneider.yolande57300@gmail.com
ou 06 82 86 55 84

Quelques infos supplémentaires

26 inscrits
en 2026 à au club de Hagondange

1968
Comme l'année où la FFHY a été fondée par Shri Mahesh

Les cours se tiennent **les mardis de 9h30 à 11h et de 19h à 20h30.**

Les bons gestes citoyens

Ensemble, gardons notre ville propre !

La propreté de notre commune est l'affaire de tous. Au quotidien, de petits gestes permettent de préserver nos rues, nos espaces verts et notre cadre de vie. Pourtant, mégots jetés au sol, déjections canines, mauvaises herbes devant les habitations ou dépôts d'encombrants rappellent régulièrement que certaines règles de civisme doivent être respectées.

Un mégot n'a pas sa place sur le trottoir

Un mégot jeté au sol peut sembler anodin… Pourtant, il met plusieurs années à se dégrader et peut polluer les sols et les eaux. Il constitue également un déchet particulièrement visible dans l'espace public.

Le geste à adopter : utilisez les cendriers mis à disposition ou conservez votre mégot jusqu'à pouvoir le jeter dans une poubelle adaptée.
Jeter un mégot au sol est sanctionné ! Le fait d'abandonner un déchet sur la voie publique, y compris un mégot de cigarette, constitue une infraction. Une amende forfaitaire de 135 € peut être appliquée. Elle peut être majorée en cas de non-paiement dans les délais.

Les déjections canines : à chacun de prendre ses responsabilités

Promener son chien est un moment agréable, mais cela implique également de respecter les autres usagers de l'espace public.
Les déjections canines doivent être ramassées par le propriétaire ou le détenteur de l'animal. Trottoirs, espaces verts, abords des écoles ou équipements publics ne doivent pas devenir des lieux où les habitants doivent surveiller leurs pas.

Le bon réflexe : lors de chaque promenade, pensez à emporter des sacs et à les utiliser systématiquement.
Au-delà de la propreté, ramasser les déjections de son animal est une question de respect des autres et de responsabilité collective. Une amende de 135€ peut être appliquée.

Devant chez soi aussi, on entretient !

Le maintien d'un environnement propre ne s'arrête pas à la porte de son habitation. Les résidents sont invités à veiller à la propreté et à l'entretien des abords de leur propriété, notamment en procédant régulièrement au désherbage du trottoir et du caniveau devant leur domicile.
Quelques minutes suffisent pour éviter que les herbes ne s'installent durablement et pour conserver des cheminements propres et agréables.

Attention : l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite dans de nombreux espaces publics. Privilégiez les méthodes de désherbage manuel ou mécaniques adaptées.

Les encombrants ne doivent pas être déposés sur le trottoir

Un meuble, un matelas, un appareil électroménager ou tout autre objet volumineux ne doit pas être abandonné sur la voie publique.
La déchèterie est la solution adaptée pour se débarrasser de nombreux encombrants et leur permettre, lorsque cela est possible, d'être valorisés ou recyclés.
Avant de sortir un objet volumineux, pensez donc à vérifier les solutions de collecte proposées par votre intercommunalité ou à vous rendre en déchèterie.
Un dépôt sauvage peut coûter cher. Abandonner des déchets ou des encombrants dans l'espace public ou dans la nature est interdit et peut faire l'objet de sanctions financières.

La propreté, c'est l'affaire de tous !

Une ville propre ne dépend pas uniquement du travail des agents municipaux. Chaque habitant contribue, par ses gestes quotidiens, à la qualité de son environnement. Jeter son mégot dans un cendrier, ramasser les déjections de son chien, désherber les abords de son habitation ou déposer ses encombrants au bon endroit : des gestes simples, mais essentiels pour bien vivre ensemble.

Respecter les règles, c'est respecter sa ville… et ceux qui y vivent.

Colonie Musicale : des vacances en musique

37 enfants, âgés de 9 à 17 ans, ont séjourné pendant trois semaines au Domaine de la Forêt, à Loctudy, dans le Finistère. Chaque matin, ils ont travaillé à la préparation d'une comédie musicale intitulée « Le Poisson aux écailles d'or », mêlant chant, danse et théâtre. Les enfants ont été encadrés par neuf animateurs, qui avaient tous déjà participé à cette colonie. La représentation de leur spectacle auprès du grand public à eu le lieu le vendredi 21 août.

Bérengère Hittinger, à la conquête du Mont Blanc

Le 7 juin dernier, Bérengère Hittinger a réalisé un formidable exploit en atteignant le sommet du Mont-Blanc, culminant à 4 808 mètres d'altitude.
Très attachée à sa ville de naissance, où vivent toujours ses parents, Bérengère a souhaité rendre un bel hommage à Hagondange en déployant les armoiries de la Ville au sommet du Mont-Blanc. Un geste symbolique qui témoigne de son attachement à ses racines.
La Ville de Hagondange adresse toutes ses félicitations à Bérengère Hittinger pour cette remarquable performance sportive.

Un été au centre aéré

Du 13 juillet au 14 août 2026, le Centre Socio-Culturel Louis Aragon a accueilli les enfants dès l'âge de 4 ans dans le cadre de son centre de loisirs, exceptionnellement organisé dans les locaux de l'école primaire Paul Verlaine. Pendant cinq semaines, les enfants ont pu profiter d'un programme riche, varié et adapté à chaque tranche d'âge, mêlant activités créatives, jeux, découvertes et moments de partage.
Au cours de cette période, les enfants ont eu le plaisir de recevoir la visite de Laurent Ernst, maire de Hagondange, accompagné de l'équipe du Centre Socio-Culturel Louis Aragon. Cette rencontre, organisée autour d'un petit déjeuner convivial, a permis au maire d'échanger avec les enfants et les équipes d'animation, tout en partageant un moment chaleureux avant le début des activités.

Fête Nationale

Les 13 et 14 juillet 2026, la ville de Hagondange a célébré la Fête Nationale dans une ambiance conviviale et festive. Ces deux journées ont une nouvelle fois rassemblé de nombreux habitants autour de deux temps forts : le traditionnel défilé, organisé le 13 juillet au soir, puis l'Apéritif républicain proposé le 14 juillet.

Le CMJ visite le musée de la Moselle

Le 1er juillet 2026, les membres du Conseil Municipal des Jeunes ont eu l'opportunité de visiter le Musée de la Moselle en 1939-1945, un lieu de mémoire incontournable consacré à l'histoire de notre territoire durant la Seconde Guerre mondiale. Cette visite leur a permis de mieux comprendre cette période de l'histoire à travers les témoignages, documents et objets présentés au musée, tout en découvrant les événements qui ont profondément marqué la Moselle et ses habitants.

C'est la fête à la Maison de l'Enfance et au Relais Petite Enfance !

Le samedi 4 juillet 2026, la Maison de l'Enfance et le Relais Petite Enfance ont célébré la fin de l'année aux côtés des enfants et de leurs familles. À la crèche comme à la salle Mozart, petits et grands ont profité d'une belle journée placée sous le signe de la convivialité et du partage. Au programme : un spectacle, un goûter gourmand et de nombreuses animations qui ont permis aux familles de se retrouver et de clôturer l'année dans une ambiance festive et chaleureuse.

Le Périscolaire et l'EHPAD exposent leur œuvres !

Le 1er juillet 2026, l'Ehpad Les Châtaigniers a accueilli le vernissage du projet « À la découverte du monde de Jules Verne », réalisé par les enfants du périscolaire en collaboration avec les résidents de l'établissement. Cette belle initiative intergénérationnelle a donné lieu à un véritable moment de partage et de convivialité. Familles, résidents et visiteurs ont ainsi pu découvrir les créations originales imaginées et réalisées autour de l'univers fascinant de Jules Verne.
Une attention particulière a également été portée à la démarche écoresponsable du projet : l'ensemble des œuvres a été réalisé exclusivement à partir de matériaux recyclés, offrant ainsi une seconde vie à des objets du quotidien tout en laissant libre cours à l'imagination des participants.

LOISIRS

Livres

Albums jeunesse

L'Ours qui voulait dévorer les livres
DE NATHALIE LESCAILLE ET CÉCILE HUDRISIER

Un album savoureux sur le pouvoir de la lecture !
En se baladant dans la forêt, Ours surprend une alléchante conversation entre Écureuil et Pinson.
— Que fais-tu ce soir, Pinson ?
— Je vais dévorer un livre au coin du feu. Et toi ?
— Pareil. Hier, je me suis attaqué à un livre délicieux... Un régal !
Sa gourmandise légendaire le fait saliver d'avance. Dévorer ? Au coin du feu ? En voilà un projet fameux !
Ni une, ni deux, il file à la bibliothèque en quête de livres savoureux !
Un album plein d'humour sur les livres et les émotions qu'ils procurent, illustré par Cécile Hudrisier, avec 5 petits livres à lire à l'intérieur du livre.
Prix Landerneau jeunesse 2026

Je suis moi et personne d'autre
DE BAPTISTE BEAULIEU ET QIN LENG

Respecter son identité, ne pas s'effacer pour satisfaire les autres, est l'apprentissage d'une vie entière. Ce livre raconte à quel point il est important de savoir dire non, pour être soi et personne d'autre.

Dans les cheveux de maman
DE SAMANTHA BAILLY ET CÉCILE BIDAULT

Un voyage poétique dans un cocon de tendresse, où l'enfant explore, à travers les émotions de sa maman, son sens de l'empathie.
Le soir, avant de t'endormir, on te raconte souvent une histoire.
Quand c'est maman qui lit, elle pose son visage sur l'oreiller près de toi. Ses cheveux glissent et chatouillent tes joues. Quels rêves et quels secrets se cachent dans les cheveux de maman ?

Documentaire

Organique
DE GIULIA ENDERS

Dans un monde toujours plus bruyant et complexe, tourner son regard vers l'intérieur et le poser sur son corps peut s'avérer salutaire. Depuis des milliers d'années, celui-ci est confronté à des problèmes auxquels il apporte des solutions bien a lui. Que pouvons-nous en apprendre ? Que disent nos organes de nous et de notre existence ?

Giulia Enders nous convie à un voyage fascinant à travers notre organisme. En s'appuyant sur les découvertes les plus récentes et grâce à son inimitable talent de conteuse, elle dessine une cartographie sensible de notre être organique, en éclaire le réseau de relations et éveille un intérêt passionné pour ce qui nous est à la fois si proche et si lointain : nous-mêmes.

Avec Le charme discret de l'intestin, son best-seller, Giulia Enders a inventé une nouvelle manière d'écrire la science. Dans Organique, elle explore ce que signifie vraiment « être à l'écoute de son corps »

Suspense

La fabrique du mal
D'ANGÉLINA DELCROIX

À quinze ans, on devrait encore être un enfant. Pas un tueur.

Coup de coeur
de la bibliothèque

Moi, Anaïs Berg

DE DIANE MCEVOY

PRIX DU ROMAN DE L'ÉTÉ 2026

Anaïs Berg est une petite amie attentionnée, une voisine souriante et une professeure respectée. Elle mène à Liverpool une vie tranquille. Un jour, dans une foule, elle aperçoit une silhouette qui fait douloureusement écho à un passé bien enfoui. Sans doute du surmenage.

Puis elle a la sensation d'être suivie. Elle se raisonne, mais sort de moins en moins de chez elle. Sa maison. Son cocon. Où ses vêtements changent de place. Où une playlist se lance toute seule. Cherche-t-on à la rendre folle ?

Mais quand les menaces se font directes, Anaïs comprend : quelqu'un sait, et le piège est en train de se refermer doucement sur elle.

Diane McEcoy est lauréate du Prix roman de l'été qui distingue les nouveaux talents littéraires français.

ALBUM PHOTOS

NAISSANCES

17 décembre 2025
Olympia MONCHIERI-STEINBACH

8 février 2026
Lou RIGATO-BOURG

29 mars 2026
Levanah AUGEN

15 mai 2026
Mohamed Bensayah

31 mai 2026
Issa TRAN

MARIAGES

Samedi 13 juin 2026
Léa Lambour et Vincent Lepetit

Samedi 22 août 2026
Sabine GILBERT et Didier MINAIRE

UN ÉVÈNEMENT **NOËLS DE MOSELLE** ★ noelsdemoselle.fr

Le village de Noël

du 11 au 20 décembre 2026

Parc municipal HAGONDANGE

HAGONDANGE

Moselle
L'Eurodépartement